



### Réunion du 28 septembre 2023

Présents : Madame BARROT Pierrette, Messieurs BOUQUET Jérôme, CHATEAUGIRON Bernard, ELVIRA-RUIZ Miguel, VALDEC Christian

Excusée : Madame RADJAI MEBARKA Isabelle

#### **SITUATION A DATE :**

Lancée par la société Stadcom avec l'aide de Madame Marilyn Pinard fin 2021-début 2022, la page Facebook qui ne cessait de progresser a connu une légère baisse d'audience début 2023.

Au fil des mois et face à la mauvaise adaptation grandissante de l'apprenti en Master (éloigné géographiquement et mobilité inadaptée puisque toujours pas de permis de conduire, manque d'investissement et absences répétées), c'est à une autre baisse plus significative que nous avons été confrontés en mai et juin.

En cette période cruciale avec notamment la fin de toutes les compétitions masculines et féminines des jeunes et des senior.es, nous avons réagi en s'entendant avec l'apprenti pour une rupture de contrat de travail rapide et dans les règles.

Puis nous avons refait appel à Romain Mignot (société Stadcom) afin de parer au plus pressé et rattraper ce qui pouvait l'être grâce à une réactivité immédiate.

Dès lors l'audience de la page Facebook s'est redressée pour atteindre aujourd'hui 10.584 vues ces 4 dernières semaines (avec 2.945 inter réactions) et 20.302 vues depuis le 1er août. Notons que durant ce même mois d'août il y a eu 30 publications, cette densité expliquant les bons scores.

#### **PROJET DE CONTINUITE AVEC STADCOM :**

Un contrat commercial de courte durée (2 mois) ayant été signé afin d'être opérationnel pour la rentrée du foot, celui-ci prend fin le 30 septembre 2023.

En conséquence nous évoquons ce jour les suites à donner, et deux solutions s'offrent à nous :

- 1) Tenter "l'aventure" avec un nouveau candidat apprenti en connaissant les risques que cela comporte en raison des périodes de cours et surtout des contraintes liées à l'encadrement et au besoins immédiats en termes de recettes (zéro jusqu'alors)
- 2) Continuer avec la société Stadcom qui nous a présenté sa stratégie globale (flux FB + business) en incluant au contrat commercial (500 € mensuels) la vente d'espaces publicitaires pour lesquels il y aurait commissionnement à hauteur de 20% du CA généré par ladite société.



# C.D. PARTENARIAT ET COMMUNICATION

## PROCES-VERBAL N°1

Page 2 sur 2

Les membres de la Commission présents décident à l'unanimité d'opter pour la seconde option et les deux parties s'accordent pour un contrat commercial renouvelé et complété de la partie business allant jusqu'au 30 juin 2024 - terme de la saison en cours.

Des points réguliers seront faits afin d'anticiper sur une projection de la saison 2024-2025 et s'adapter en fonction des résultats constatés.

### **CONTACTS BUSINESS**

Romain Mignot (société Stadcom) nous fait part de ses espoirs pour signer un partenaire intéressé par le naming d'une compétition senior. Parallèlement il prend en charge le suivi du contact transmis par Madame la Présidente pour la société Léa Nature.

Parmi les pistes pouvant générer du CA, nous sommes convenus que priorité est donnée aux compétitions et/ou rassemblements des jeunes tels que les Challenges Pitch et Barbessou, les finales Futsal, etc.

Enfin contact va être repris avec la société Remach pour relancer le partenariat permettant la rediffusion des images des plus beaux buts captés sur les terrains le WE.

**ELVIRA RUIZ Miguel**  
**Président Commission Partenariat et Communication**